

## EDITO

**Objet de la visite :** l'extension de l'atelier communal.

Monsieur Richard-Daniel BOISSON, Sous-préfet de Fougères-Vitré, nous a rendu visite sous un soleil radieux, le vendredi 6 avril 2018.

En présence des adjoints et du responsable des services techniques, l'accueil s'est déroulé en premier lieu en mairie. Geneviève Ferré, adjointe à la communication, présentait un diaporama sur la situation de la commune, en commentant ses atouts, ses faiblesses, ses enjeux, et les projets à venir. Le Sous-préfet s'est montré très attentif, soucieux de l'avenir de notre collectivité, instaurant un dialogue constructif et très convivial.

Ensuite, la visite s'est poursuivie par le chemin des écoliers évoquant le projet du Pôle enfance jeunesse, la réhabilitation de la ligne SNCF. Le point d'orgue de la visite se situait à l'atelier communal, qui a fait l'objet d'une demande de subvention. Les plans du projet à l'appui, Eric Henry démontrait ainsi la nécessité d'un agrandissement précisant que l'implantation de cette construction se situait dans le périmètre de protection des bâtiments de France, par conséquent, dans l'obligation de respecter la qualité de l'insertion architecturale. A ce titre, une demande de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) a été sollicitée près des services de la Préfecture. La somme de 120 000 € nous a été octroyée pour cet investissement en date du 3 avril. C'est la raison pour laquelle nous tenions à remercier le Sous-préfet de cette attribution, comptant bien, nous a-t-il précisé, être présent lors de l'inauguration.

Avant d'engager les consultations et les appels d'offres près des entreprises, cet accord de subvention était obligatoire. Un fonds de concours est aussi sollicité près de la Communauté de communes. L'extension de l'atelier de 340 m<sup>2</sup> offrira de meilleures conditions de travail aux trois agents communaux qui, sauront, sans nul doute, apprécier l'attention que nous portons à leur égard. Ainsi au final, cet atelier communal d'une superficie totale de 520 m<sup>2</sup> devra être opérationnel début 2019.

Marie-Annick BOUÉ, Maire

## VISITE DU SOUS-PREFET AU THEIL DE BRETAGNE

### LE PLAN DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE LA ROCHE AUX FEES : UNE NOUVELLE REPARTITION DE L'OFFRE DE SOINS SUR LE TERRITOIRE

Avec la fusion Janzé / Le Theil au 1<sup>er</sup> janvier 2017, le plan directeur du Centre Hospitalier de la Roche aux Fées a été relancé. Les deux sites de Janzé (un secteur sanitaire de 40 lits et 149 places en EHPAD) et de la Rigaudière (59 places en EHPAD) avaient programmé depuis plusieurs années déjà des travaux de construction ou de restructuration. Il s'agissait, dans le cadre de cette réflexion, de prévoir le meilleur scénario permettant de répondre aux besoins du territoire.

Mais l'Agence Régionale de la santé et le Conseil Départemental, financeurs en partie de l'opération et très vigilants sur l'évolution de ce dossier, ont mis en avant, entre autres, les éléments suivants : La volonté de l'implantation de projets privilégiant le renforcement de liens ville/EHPAD et les liens sociaux de proximité, la recherche d'un équilibre financier des projets, l'objectif de prendre en compte les besoins d'une partie de la métropole rennaise. Corps-Nuds en programmation de restructuration est venu se greffer dans les scénarii possibles pour répondre au déficit d'hébergement en région rennaise. Au regard de la présentation des éléments techniques et financiers, les scénarii sur 2 sites sont privilégiés pour 304 places. **Janzé : 216 places dont 40 sanitaires et Corps-Nuds 88 places.**

Le Président du conseil de surveillance du Centre Hospitalier de Janzé Hubert PARIS et le bureau d'études sont venus présenter au Conseil Municipal du 3 avril cette orientation définitive.

Le scénario retenu induit le transfert d'activité du Theil vers ces 2 EHPAD. Ce qui implique la fermeture du site de la Rigaudière. Quid de l'avenir du site. En collaboration avec les acteurs du territoire nous serons donc très vigilants et attentifs pour mener au mieux ce dossier.

Marie-Annick Boué, Maire

### CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance du Conseil Municipal : lundi 14 mai 2018, à 20h30, à la Mairie, salle du Conseil Municipal.

### FETE DE LA MUSIQUE - SAMEDI 16 JUIN 2018

organisée par le Comité des Fêtes

Repas moules-frites suivi d'une soirée dansante. A partir de 19h30. Vente de tickets 7€ au Theillais, à la boulangerie et auprès des membres du Comité des Fêtes. Contact : 06 12 26 18 95

### COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

Les Anciens Combattants AFN, les Citoyens de la Paix et la Municipalité du Theil de Bretagne vous invitent à participer à la cérémonie qui se déroulera le mardi 8 mai 2018.

10h15 : rassemblement devant la salle communale.

10h30 : cérémonie au Monument aux Morts et remise d'insignes à des Citoyens de la Paix.

11h00 : vin d'honneur offert par la Municipalité.

### AGENDA MAI

Lundi 14 : Concours de palets (Club de la Joie)

### TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Départemental nous informe que des travaux de réfection de voirie vont être réalisés entre le 23 avril et le 4 mai sur la route Départementale 341 entre le Mili et La Lande du Saule. La route sera barrée et une déviation sera mise en place, la circulation sera ouverte aux riverains au moment où cela sera possible.

Jean Louis COCAULT

### RAPPEL LEGISLATION EN VIGUEUR

Les propriétaires de chiens se doivent de :

- respecter leur voisinage,
  - tenir leurs animaux en laisse sur la voie publique,
  - ramasser les déjections de leur animal par tout moyen approprié (sacs de propreté), et de ne pas les abandonner sur la voie publique,
  - ne pas laisser les chiens souiller la voie publique, les espaces verts et aménagements pour les jeux d'enfants...
- La divagation est interdite et tout chien errant sera conduit à la fourrière. Coût pour récupérer votre animal : 100 €.

### DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Opération du 2 juillet au 10 août

**Vous avez entre 16 et 18 ans** et souhaitez rendre service à la collectivité, connaître la vie professionnelle, contre rémunération ; **si vous êtes intéressé, merci de passer à la mairie retirer une feuille de pré-inscription (ou faire votre demande par mail) à redéposer impérativement avant le 2 Juin à la mairie.** Les 15 premières candidatures seront retenues. Sous la responsabilité des agents communaux, vous participerez à des petits travaux d'entretien d'espaces verts, de peinture...  
**Renseignements** près de C. FORESTIER au 06 24 54 32 90.

### FORMALITÉS

À l'approche des examens, des voyages scolaires et des congés d'été, la préfecture recommande aux usagers de vérifier dès à présent la validité des papiers d'identité. Les demandes de titre d'identité, ou de renouvellement si nécessaire, doivent être déposées dès maintenant, afin de limiter les délais d'attente et d'obtention. La liste des communes équipées du dispositif de recueil des demandes de papiers d'identité, du département d'Ille-et-Vilaine est consultable à l'adresse suivante:

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches-administratives/ Carte-Nationale-d-identite-CNI/Documents-identites-27-communes-d-Ille-et-Vilaine-pour-faire-une-demande>

### SMICTOM

- Jours fériés : les collectes de déchets ménagers sont décalées d'une journée jusqu'au samedi. Pas de changement pour la semaine du 8 et 10 mai, collecte le lundi 7. Pas de collecte le lundi 21 mai, reportée au mardi 22.

- Dépôts sauvages en pied de borne : c'est une amende de 68€  
- Jardiner sans pesticides, c'est possible ! Générateurs de déchets dangereux, pollution de l'eau... Les pesticides seront interdits en France 2019. Pour en savoir plus sur ces techniques, et apprendre à désherber écologiquement, rendez-vous sur notre dossier spécial : [www.smictom-sudest35.fr/dossier](http://www.smictom-sudest35.fr/dossier)

## BIBLIO'THEIL

**Exposition Scènes de Jazz. Jusqu'au 9 mai. Visible aux heures d'ouverture**

Ils sont tous là, en tout cas les plus grands, certains plus connus que d'autres, immortalisés sur ces photos noir et blanc et que le photographe a saisi en plein concert... Une galerie de portraits parmi les plus grands jazzmen de l'histoire, qu'ils soient batteurs, contrebassistes, trombonistes, trompettistes, saxophonistes, pianistes, violonistes, guitaristes, chanteurs... L'exposition est accompagnée d'une sélection de livres, DVD et surtout d'une soixantaine de livres, DVD et CD pour découvrir ces interprètes de légende.

**Horaires d'ouverture** : mardi 16h30-18h30, vendredi 17h-18h30, samedi et dimanche 10h30-12h30. **Contact** : 02 99 43 73 55 ou [bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.leteildebretagne@wanadoo.fr)

**Du 23 mars au 13 mai 2018**, plus de vingt animations gratuites sont organisées au sein des médiathèques : ateliers, lectures, jeux, expositions, concerts...  
Pour en savoir plus : [www.bibliotheques-rocheauxfees.fr](http://www.bibliotheques-rocheauxfees.fr) ou [www.cc-rocheauxfees.fr](http://www.cc-rocheauxfees.fr), 02 99 47 64 87 ou dans les bibliothèques du réseau du Pays de la Roche aux Fées

## CAMPAGNE 2018 LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis 2015, la Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées est partenaire de la FGON 35, et a souhaité poursuivre son partenariat pour 2018. Concernant la CCPRF, on recense 146 nids détruits en 2015, 167 en 2016 et 144 en 2017. Courant avril, la plateforme départementale sera ouverte pour les habitants du territoire et les interventions seront prises en charge financièrement par la CCPRF.

Quelle conduite adopter? A partir du mois d'avril, les nids sont détectables et ne cesseront d'augmenter en taille jusqu'à la fin de l'automne où ils seront abandonnés. Dès que vous observez un nid (même de petite taille), ne cherchez pas à intervenir seul : Alerter la FDGON 35 qui organise la destruction des nids au 02 23 48 26 32. N'installez pas de pièges : les pièges ne sont pas sélectifs et risquent de piéger plus d'insectes bénéfiques que de frelons asiatiques.

Pratique: FGON35 - Rennes - [secretariat@fgdon35.fr](mailto:secretariat@fgdon35.fr) - [www.fgdon35.fr](http://www.fgdon35.fr). Communauté de communes Au Pays de la Roche aux Fées - 02 99 43 44

## IMPOT SUR LE REVENU

Le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le 11 avril. Pour l'Ille-et-Vilaine :

- date limite de dépôt de déclaration papier : **17 mai 2018 à minuit**,

- date limite de déclaration en ligne : **29 mai 2018 à minuit**.

Retrouvez tous les services en ligne sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) (déclarer en ligne, simuler son impôt, payer en ligne, ...)

## FETE DU JUMELAGE - FETE DE L'EUROPE

Pour le 20ème anniversaire du jumelage avec Miescisko, une soirée familiale est organisée le **samedi 26 mai à 20h00**, salle Papin à Retiers. Repas (apéritif, joue de porc, fromage, dessert). Animation musicale. Tarif : 15€

Inscription à la mairie 02 99 47 74 07 avant le 5 mai.

## ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ TERRE DES POSSIBLES

C'est la nouvelle identité de l'EPCI que le conseil communautaire a validé le 27 mars 2018. Pour l'entériner, une délibération est nécessaire pour approuver cette nouvelle stratégie de communication par les 16 communes.

## BOUGEZ SUR ORDONNANCE BOUGEZ A LA ROCHE AUX FEES

La CCPRF et son service sports participent aux actions Bougez sur ordonnance et Bougez à la Roche aux Fées. Bougez à la Roche aux Fées concerne les personnes de plus de 18 ans éloignées de l'activité physique. L'enjeu : s'activer et lutter, dans un but préventif, contre les méfaits de la sédentarité.  
Contact : Fabien Brisorgueil, 06 80 91 86 64.

## PARCOURS DU COEUR - 12 mai 2018

De 10 à 18h, Terrain et salle des sports d'Essé. Activités ouvertes à tous, à partager dans une ambiance familiale et conviviale.

Des informations sur les maladies cardio-vasculaires et sur la prévention seront accessibles tout au long de la journée.  
Renseignements : mairie d'Essé - 02 99 47 06 01

# Rando des Fées



26 et 27

MAI 2018

RETIERS (35)



VTT - circuits de 55, 45, 35, 25 km et  
un circuit familial de 15 km

CYCLO - circuits de 35, 50, 70, 100 km

MARCHE - circuits de 6 et 12 km

Départ libre ou accompagné (9h samedi, 9h dimanche)

Départ du Parc des expositions - route de Marcellé-Robert à Retiers.

A partir de 13h00 le Samedi et de 7h30 le Dimanche.

Ravitaillement sur les circuits, Galette saucisse et boisson à l'arrivée.

Nouveauté 2018 : réaménagement de nos circuits VTT

Organisée par l'U.C.T.R. et l'Association Chemins et Randonnées

Renseignements par e-mail : [vtccyclosucre@yahoo.fr](mailto:vtccyclosucre@yahoo.fr)

## Association CHEMINS RANDONNÉES

(\* Covoiturage 13h45, parking Miescisko à Retiers - départ randonnée : 14h  
Samedi 5 : Boistrudan «les vieux chemins» 12 kms, variante 9,500 kms. Départ place de l'église Boistrudan (\*)

Samedi 12 : Sortie journée au Parc floral de Haute Bretagne au Châtelier (\*) 9H45. 11H RDV à l'accueil du parc. Visite libre du parc. Pique-nique. Après-midi : découverte du patrimoine de Fougères au travers de la randonnée « les balcons de Fougères » 7,200 kms. Départ 14H30 place du château de Fougères.

Samedi 19 : Pancé Poligné « Le tertre gris et les bords du Semnon » : 10 kms, variante 8 kms. Départ place de l'église Pancé. (\*) 13h35

Samedi 26 - dimanche 27 : week-end Rando des Fées avec l'UCTR.

Renseignements : M. Clouet au 02 99 43 56 25 ou J-L. Cocault : 06 31 23 81 96

## RPI LE THEIL-COËSMES

Le Syndicat du petit car du RPI Le Theil-Coësmes recherche un chauffeur titulaire du permis D Fcos à jour et carte conducteur. Temps équivalent à un mi temps sur l'année, les horaires sont avec des coupures.

Globalement, la prise de poste est de 7h30 à 9h, puis 12h à 13h40, et 16h à 17h30.

Taux horaire : 11 euros de l'heure

Des sorties éventuelles sont parfois programmées.

Si vous êtes intéressé, prendre contact avec Mme Ramage au 06 87 77 53 26 ou [t.ramage@orange.fr](mailto:t.ramage@orange.fr)

## CREATION D'UNE BRIGADE NUMERIQUE GENDARMERIE

La brigade numérique répond à toutes vos sollicitations NON-URGENTES sur [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr) ou les réseaux sociaux. Elle permet de pouvoir poser des questions ou obtenir des informations 24h/24 et 7J/7

## L'ASSOCIATION ALISA 35

Recherche du 21 juillet au 18 août 2018, des animateurs-accompagnateurs et des responsables de séjours pour accompagner des adultes en situation de handicap intellectuel en vacances. La plupart des séjours se déroulent sur 2 ou 3 semaines. Permis B exigé, expérience similaire recommandée. Les animateurs, animatrices et responsables de séjours bénéficient d'une formation les 22, 23 et 24 juin 2018.

Candidature : CV et lettre de motivation à adresser à ALISA 35 - Mme Cécile HENRY, rue de la Haie Robert - BP 70404 - 35504 Vitré cédex. Tel. 02 99 75 01 69 ou [cecileh.alisa@hotmail.fr](mailto:cecileh.alisa@hotmail.fr) - site internet [www.alisa35.fr](http://www.alisa35.fr) »

Parution le lundi 30 avril 2018

Pour Infos-Le Theil n° 232, articles à déposer pour le 15/05/2018 à la mairie.

Responsable de publication : Marie-Annick Boué

Rédaction et impression : Geneviève Ferré et Secrétariat

Mairie Tél. 02.99.47.74.07 Fax 02.99.47.79.30. Tirage 660 exemplaires.

